conscription, que s'en suivra-t-il? Supposons que le plan de l'enrôlement volontaire soit de nouveau mis en opération, quels seraient
ses chances de succès? Pas une sur dix mille. Ce plan s'est pratiquement épuisé lui-même depuis des mois déjà, et il ne pourrait
être ressuscité avec succès, de ce fait que l'on ne pourrait avoir
recours à la conscription. Une des meilleures preuves de ceci
réside dans le fait que la liste de demandes d'exemptions du service militaire se monte à 90 pour cent de tous les jeunes gens qui
furent appelés à se faire enregistrer.

Il devient donc évident, de par l'analyse de la situation faite ci-dessus, que d'un côté nous avons le gouvernement d'union, avec sa politique déclarée de vigoureuse et continuelle poursuite de la guerre, au moyen de la conscription sélective d'hommes, moyen qui est le seul praticable et juste, et que, d'un autre côté nous avons une politique qui est clairement opposée à la conscription, qui est incertaine dans ses termes, mais certaine quant aux délais sérieux

qu'elle causerait à la poursuite de la guerre par le Canada.

Il ne devrait pas être difficile, aux gens droits et bien-pensants, de décider. Le délai et l'incertitude, en ce moment critique de l'histoire de la guerre, alors que chaque homme ajouté aux forces combattantes, et chaque once additionnelle de pouvoir, comptent énormément, et peuvent, en épargnant des milliers de vie, nous amener une victoire plus rapide, sont tout simplement insensés. En vue de la faillite du recrutement volontaire et de l'énorme pourcentage d'hommes réclamant l'exemption du service militaire obligatoire, l'attitude de Sir Wilfrid ressemble à une notification à nos alliés que nous ne pouvons et ne voulons pas envoyer plus d'hommes au front—que nous avons fait assez. La proposition signifie qu'il faudrait laisser les lâches se prélasser dans leur lâcheté et laisser les braves continuer de se battre pour maintenir l'indépendance du peureux.

LA CONSCRIPTION N'EST PAS PLAISANTE MAIS ELLE EST JUSTE ET ABSOLUMENT NÉCESSAIRE

La conscription d'hommes pour les fins de se battre n'est certainement pas une tâche plaisante à entreprendre par un gouvernement ou une nation libre, et elle est particulièrement déplaisante dans ce pays, où le peuple est accoutumé à une indépendance presque sans borne; mais ses traits déplaisants ne sont rien si on les met en regard avec la nature vitale du but qui est en jeu.

Le principe de la conscription est absolument sain et démocratique. Les citoyens d'un État libre ne méritent pas ce titre à moins qu'ils ne soient disposés à lutter contre des ennemis déterminés à détruire les libertés de cet État. Pour citer les paroles du

premier ministre: